



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME du dépôt d'une question diverse par les élus de la minorité.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 16 novembre 2012 – ***A L'UNANIMITE DES VOTANTS.***
- FIXE pour 2013 la rémunération des agents recenseurs à 6,018 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais de déplacement engagés – ***A L'UNANIMITE.***
 - ADOPTE le Budget Prévisionnel de l'exercice 2013 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : **22 443 879 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT : **4 098 917 €**

TOTAL **26 542 796 € – A LA MAJORITE.**

- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2013 – ***A LA MAJORITE***
- PREND ACTE du rapport et des préconisations de la commission consultative des services publics locaux.
- AUTORISE le recours à une délégation de service public pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe – ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE d'intégrer dans le domaine public communal les mètres linéaires de voirie actualisés – ***A L'UNANIMITE.***
- EMET un avis favorable à la demande de dérogation au principe du repos dominical du magasin SENS & SENS dans le cadre du PUCE du Centre commercial Art de Vivre – ***A L'UNANIMITE.***
- ENTEND une information sur le déroulement de l'enquête publique relative à la modification du PLU.
- ENTEND le rapport 2011 sur le service public de l'eau potable et de l'assainissement.
- ENTEND la réponse à la question des élus de la minorité relative à la teneur en calcaire de l'eau distribuée à Eragny.
- AUTORISE Madame la Maire à signer les conventions avec ECOTEXTILE et ECO-TLC – ***A L'UNANIMITE.***
- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la crèche Baby loup de Chanteloup-les-Vignes – ***A L'UNANIMITE.***
- DECIDE de ne pas reconduire le dispositif « Pass local » – ***A L'UNANIMITE.***

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 900 € à l'association Paroles aux Femmes – *A L'UNANIMITE*.

- DECIDE dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 500 € à l'association Les Archers d'Eragny – *A L'UNANIMITE*.

- ENTEND une information sur le bilan du Téléthon 2012.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs, Dominique GILLOT, Maire, Roland GROS, Francette GAUDIN, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI (à partir de 20h35), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI (à partir de 20h55) Adjoints au Maire, Guy PRUDON, Djibrilou CISSE, Conseillers Municipaux délégués, Bernard ROUSSEL, Hélène CHATILLON, Béatrice FURET, Sylvie MORELLE (à partir de 20h25), Maria Térésa FORME, Philippe RELIN, Estelle MEUNIER, Jimmy ZE, David GANDON (à partir de 20h35), Alexandre MAHOUDEAUX, Béatrice RAULT, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Monique MERIZIO, Claude THOMAS (à partir de 20h55), Joëlle MARTINEZ (jusqu'à 20h55), Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Dominique RAMSI a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER (jusqu'à 20h35)

Monsieur Mehdi NEDJADI a donné pouvoir à Madame Francette GAUDIN (jusqu'à 20h55)

Madame Nicole GUGELMANN a donné pouvoir à Madame Béatrice FURET

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT

Monsieur Jean-Pierre PARAY a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS

Madame Sylvie MORELLE a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN (jusqu'à 20h25)

Monsieur David GANDON a donné pouvoir à Madame Pierrette BORGNE (jusqu'à 20h35)

Madame Joëlle MARTINEZ a donné pouvoir à Madame Monique MERIZIO (à partir de 20h55)

Absent : Monsieur Claude THOMAS (jusqu'à 20h55)

Madame Yannick MAURICE a été désignée comme Secrétaire de séance.